

## **ESPACES PUBLICS**

### **Sécurisation des stationnements extérieurs de la cité Gagarine**

Participation à l'OPH de 200 000 €

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Les aménagements des espaces extérieurs dans les quartiers, et particulièrement dans les cités de l'Office Public de l'Habitat (OPH) d'Ivry, permettent de répondre aux demandes des habitants sur des questions liées à l'amélioration de leur environnement.

Dans le cadre de son nouveau plan de stationnement, qui a notamment conduit à l'extension phasée des secteurs payants, la ville d'Ivry a également pointé la nécessité de favoriser en parallèle le stationnement résidentiel.

A la suite de la rencontre avec les habitants de la cité Gagarine le 12 décembre 2009, il a été décidé de réactiver le projet d'aménagement ponctuel des espaces extérieurs et de sécurisation des parkings extérieurs existants conformément aux études faites par l'architecte Iwona Buczkowska en 1997.

Le projet comprend l'aménagement de 125 places de stationnement devant les bâtiments Gagarine. Il prévoit de neutraliser la voie Gagarine qui ne sera plus accessible qu'aux véhicules autorisés (pompiers, éboueurs), les accès étant contrôlés aux extrémités par des bornes rétractables.

Le circuit du camion benne sur le parking C1 et le long du bâtiment sur l'allée Gagarine est maintenu.

Les places sont réorganisées en deux poches, l'une devant les bâtiments, l'autre autour de l'alignement de peupliers en bout de bâtiment et derrière.

Les espaces en limite entre l'allée Gagarine et le stationnement sont requalifiés par des plantations et du mobilier urbain.

Avec l'appui financier de la Ville, le projet de sécurisation des stationnements extérieurs de la cité Gagarine peut être réalisé en 2010.

Compte-tenu de l'interaction forte entre ces mesures et la politique municipale globale de stationnement, il est cohérent que la Ville participe à l'effort financier correspondant.

Au vu de ces éléments, je vous demande d'accorder à l'OPH la participation financière suivante 200 000 € pour les travaux de sécurisation des stationnements extérieurs de la Cité Gagarine.

Les dépenses en résultant sont imputées au budget communal.

## **ESPACES PUBLICS**

### **Sécurisation des stationnements extérieurs de la cité Gagarine**

Participation à l'OPH de 200 000 €

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code de la construction et de l'habitation,

vu sa délibération du 21 septembre 2006 relative à l'extension du stationnement payant,

vu sa délibération du 20 septembre 2007 relative à la 1ère phase de l'extension du périmètre du stationnement payant,

vu sa délibération du 25 septembre 2008 relative à la 2ème phase de l'extension du périmètre du stationnement payant,

considérant que la politique de stationnement sur voie publique doit s'accompagner de mesures favorisant le stationnement résidentiel à l'intérieur des parcelles (en ouvrage ou aérien) afin de libérer de la place sur le domaine public, et à offrir aux utilisateurs un bon niveau de qualité de service,

considérant que le versement d'une participation communale d'un montant de 200 000 € permet à l'OPH d'Ivry de réaliser des travaux de sécurisation des stationnements extérieurs de la cité Gagarine,

vu les dépenses engagées en 2010 par l'OPH pour inciter au stationnement résidentiel à l'intérieur des parcelles,

vu le budget communal,

### **DELIBERE**

(par 40 voix pour et 5 contre)

**ARTICLE 1 :** ACCORDE une participation à l'OPH d'Ivry-sur-Seine d'un montant de 200 000 €, qui sera affectée aux travaux de sécurisation des stationnements extérieurs de la Cité Gagarine.

**ARTICLE 2 :** DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget communal.

RECU EN PREFECTURE

LE 27 OCTOBRE 2010

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 27 OCTOBRE 2010

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 27 OCTOBRE 2010